



Procès-verbal

Séance ordinaire du Conseil d'établissement
Le mercredi 9 octobre 2019

| | |
|----|---|
| | Accueil 1- a) Présences et quorum La séance est ouverte à 19h00. M. Marc Langevin est absent ce soir. |
| 2- | Nomination d'un(e) secrétaire Mme Rachel Daigle propose M. Loïc Albert. Approuvé à l'unanimité. |
| 3- | Élection du président ou de la présidente Mme Daigle propose Isabelle Langlois. Approuvé à l'unanimité. Mme Langlois propose Geneviève Arcand-Tourigny comme présidente substitut. Approuvé à l'unanimité. |
| 4- | Revue et adoption de l'ordre du jour Un point « OPP » sera ajouté systématiquement dans l'ordre du jour de chaque réunion du conseil. Mylene Lavallée propose l'adoption de l'ordre du jour. CÉ 09-10-19-21 |
| 5- | Revue et adoption du procès-verbal du 13 juin 2019 Point 6 : modifier l'orthographe de <i>Mme</i> . Mme Arcand-Tourigny propose l'adoption du procès-verbal. CÉ 09-10-19-22 |
| 6- | Parole au public Aucun public n'est présent ce soir. |
| 7- | Suivis des procès-verbaux Mme Hélène Laroche fera des suivis lors de certains points déjà à l'ordre du jour. |
| 8- | Correspondances : Il n'y a aucune correspondance à transmettre aux membres du CE ce soir. |

| | |
|-----|---|
| 9- | <p>Les Rapports et la Reddition de comptes :</p> <p>a) Rapport de la présidente Le rapport de la présidente a déjà été présenté à l'assemblée générale de parents.</p> <p>b) Rapport de la directrice Mme Laroche informe le CE à propos du début d'année des deux nouveaux membres de la direction. Ils sont à s'approprier les lieux. Ils ont également commencé leurs rencontres de temps d'arrêt afin de rencontrer les enseignants pour discuter de leurs élèves. Les premières communications sont en train d'être complétées par les enseignants et seront envoyées sous peu. Mme Laroche se dit heureuse de son début d'année qui « va bon train ».</p> |
| 10- | <p>Travaux du conseil :</p> <p>a) Nomination d'un représentant au comité de parents Mme Faïza Benaliouad se propose comme représentante du comité de parents.</p> <p>b) Calendrier des rencontres; Les dates suivantes sont adoptées : 13 novembre, 5 février, 25 mars, 4 mai et 15 juin (18H30)</p> <p>c) Règles de régie interne; Un document a été envoyé aux membres par courriel. L'identifiant de l'année scolaire devra être ajusté. Adopté à l'unanimité. CÉ 09-10-19-23</p> <p>d) Activités éducatives complémentaires et sorties autour de l'école; Ce point sera reporté à la séance du 13 novembre prochain. Le conseil approuve que les classes fassent des sorties en transport scolaire et qu'ils aillent marcher autour de l'école pour des activités pédagogiques avec leur enseignant.</p> <p>e) Plan de lutte contre la violence et l'intimidation; à approuver Mme Chantal Handfield-Leblond se demande si les moments de formation des élèves sur le civisme sont réellement appliqués dans les classes. Mme Laroche souligne quelques activités vécues à certains niveaux, mais précise qu'elle va poursuivre cette recherche d'information auprès des enseignants de l'école.</p> <p>f) Politique alimentaire, évènements spéciaux; à approuver Le conseil maintient les événements suivants comme exceptions à la politique alimentaire : Noël, carnaval et fin d'année. Les membres travaillant au service de garde demandent au CE dans quelle mesure elles seraient autorisées à faire des activités de cuisine/recette qui incluraient à l'occasion un dessert sucré. Le CE approuve cette idée à un rythme moyen d'environ une activité de ce type par mois. Le service de garde affirme aussi qu'après les heures de classe, à l'Halloween, il serait agréable de pouvoir offrir une collation spéciale afin de permettre aux enfants de se sentir dans la fête. Le CE approuve le maïs soufflé, les croustilles et le jus. CÉ 09-10-19-24</p> |

g) **Campagne de financement; à approuver**

Mme Laroche nous informe qu'elle a informé les parents par courriel des activités de financement ... Photos scolaires, plantes, marché de l'automne (paniers de légumes) et bouge-o-thon.

Mme Laroche soulève aussi le fait que des projets d'embellissement de la cour nécessitent une bonne planification, car l'asphaltage de la cour est également prévu (mais d'ici 4 à 5 ans). Il ne faudrait pas que les deux projets soient en contradiction l'un avec l'autre.

Le CE rappelle qu'il est important d'indiquer à chaque parent de quelle manière, lors des campagnes de financement, il lui sera possible de contribuer par un don volontaire sans forcément effectuer un achat.

Ergothérapie, maternelle, 1iere et groupe 911 et activités de la rentrée, Mme Laroche souhaite aller chercher dans différentes mesures, les fonds pour couvrir ceci et éviter d'aller puiser dans le fond à destination spéciale.

h) Mesure d'aide aux parents : Ateliers et conférence;

Il y aura une conférence de Richard Robillard le 17 octobre à l'école du Moulin. Toutes les écoles de Sainte-Julie se sont réunies pour proposer cette conférence aux parents.

Des ateliers seront aussi offerts aux parents sur la gestion des émotions et des comportements des enfants. Les ateliers auront lieu dans les écoles de la ville.

Approuvé à l'unanimité

i) **Activités parascolaires. à approuver**

Mme Laroche présente au conseil la programmation des activités parascolaires qui sont offertes à l'automne et qui sont déjà en marche.

Les membres du conseil soulèvent la question du choix des activités et de la qualité de l'animation qui est offerte aux enfants lorsque l'on fait affaire avec une firme externe. Il est également question de la valorisation du talent des éducatrices déjà en place qui pourraient, pour moins de frais, animer de telles activités, parfois avec une meilleure qualité.

La question est donc soulevée. Elle fera l'objet d'une réflexion afin de revenir au Conseil avec une proposition plus précise.

| | |
|-----|---|
| 11- | <p>Affaires nouvelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Projet éducatif, échéancier; <p>Mme Laroche présente le plan d'action qui constitue la mise en place du projet pédagogique qui a été élaboré à l'école l'an dernier. Ce plan d'action va être élaboré au cours de l'année en cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> b) Projet embellissement de la cour; <p>Voir point 10 g</p> <ul style="list-style-type: none"> c) Première communication; <p>La première communication sera envoyée aux parents par courriel le 11 octobre.</p> <ul style="list-style-type: none"> d) Résumé des normes et modalités d'évaluation. <p>Ce document sera envoyé le 15 octobre.</p> <ul style="list-style-type: none"> e) Chorale de Noël <p>Mme Geneviève soulève la question des parents qui sont très nombreux à filmer les enfants lors de cet événement. Ce point sera reporté à la prochaine réunion.</p> |
| 12- | <p>Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au Comité de parents de la Commission scolaire</p> <p>Il n'y a pas de rapport à présenter.</p> <p>Mot des enseignants</p> <p>Mme Maryse présente le projet des <i>ministères</i> que les élèves de du volet alternatif ont mis au point : <i>ministère de l'Environnement, des Communications, de la Santé...</i> Nous devrions en entendre parler au cours de l'année.</p> <p>Mot du service de garde</p> <p>Plusieurs aspects ont déjà été soulevés au cours de la réunion. Mme Mylène Lavallée précise qu'elle continue à s'approprier son nouvel environnement.</p> |
| 13- | <p>Levée de la séance</p> <p>La séance est levée à 20h56.</p> |

Loïc Albert
Secrétaire